

Stage**Comprendre le schéma d'alimentation des sources à l'aide d'une campagne de traçage ?**

Lieu Géographique :	Agence de Nanterre 15 / 27 rue du Port Parc de l'île 92022 Nanterre
Durée approximative :	6 mois
Date de disponibilité souhaitée :	à partir de janvier 2018
Maître de stage :	Jean-Philippe RIZZA

DESCRIPTION DU CONTENU DU STAGE

SUEZ consulting (ex. SAFEGE), filiale pluridisciplinaire de **SUEZ**, intervient auprès des collectivités, autorités publiques, délégataires de services publics, clients privés et industriels pour concevoir des solutions d'aménagement durable. Il intervient dans de nombreux domaines : eau et infrastructures hydrauliques, environnement et déchets, aménagements urbains et transports, énergies et télécommunications, gouvernance et finances publiques.

Au sein de **l'Agence Métier Ressource**, en relation avec les Ingénieurs agronomes et hydrogéologues, vous participerez à la réalisation des études d'aires d'alimentation de captages d'eau potable.

Le sujet est la réalisation d'une étude des aires d'alimentation des captages de deux sources situées dans le 51. Les sources « La Fontaine Garnier » et « Le Mont Rolland » constituent la quatrième ressource en eau de la Communauté d'Agglomération d'Épernay (~6 % de la production du territoire). Elles desservent 1349 habitants sur 4 communes.

Les concentrations en nitrates sur les sources sont relativement faibles mais très variables et une présence régulière de pesticides est à noter.

La contamination des eaux destinées à la consommation humaine constitue un enjeu sanitaire.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a renforcé les dispositifs de gestion de la ressource en créant des zones de protection des aires d'alimentation des captages (AAC), pour lutter contre les pollutions, et notamment les pollutions diffuses d'origine agricole. La définition d'une zone de protection de l'aire d'alimentation d'un captage permet la mise en œuvre de programmes d'actions visant à modifier les pratiques agricoles, orienter la lutte contre les pollutions d'origine urbaine et industrielle, dans le but d'améliorer la qualité de la ressource.

L'étude AAC est rendue obligatoire pour les sources « Les Buzons » et elles sont classées prioritaires au titre de la Conférence Environnementale pour le paramètre pesticides. L'étude permettra également de finaliser la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Le sujet de stage correspond à la réalisation de la phase 1 de l'étude qui comprend : la collecte des données, l'étude hydrogéologique du bassin versant souterrain, la délimitation de l'aire d'alimentation du captage et la cartographie de la vulnérabilité du bassin. De plus, pour appuyer la délimitation du bassin versant souterrain, une campagne de traçage sera réalisée pour mieux comprendre le schéma d'alimentation des sources.

L'objectif est :

- de réaliser et suivre des investigations complémentaires de traçages
- de caractériser l'aquifère capté
- de délimiter les aires d'alimentation de captages.
- de cartographier la vulnérabilité intrinsèque de l'aire d'alimentation
- de caractériser les zones de contribution

PROFIL REQUIS

Domaines de formation / spécialisation/ écoles cibles : Géosciences spécialité en hydrogéologie et environnement (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI / Ecole Lassalle Beauvais / ENSG Nancy)

COMPETENCES

Compétences Techniques : Collecte de données, Géologie, Hydrogéologie, Hydraulique souterraine, programmation et organisation de traçage, interprétation d'essai de traçage, carte piézométrique, carte pédologique

Compétences Informatiques / bureautiques : Surfer SIG (QGis)

Compétences Linguistiques : -

Autres : capacité de travail en équipe, autonomie dans l'organisation de son emploi du temps

Permis B exigé

Pour plus de renseignements, contacter :



Jean-Philippe RIZZA / jean-philippe.rizza@suez.com / 01.46.14.73.89